

TROIS CLÉS POUR COMPRENDRE

Comment le gouvernement prend à la racine le dossier de la forêt

Une enveloppe de 200 millions d'euros est prévue dans le plan de relance pour adapter la forêt française et toute la filière production bois au réchauffement climatique

1 Une feuille de route en faveur de la forêt française

Journée forestière, mardi, pour Julien Denormandie, le ministre de l'Agriculture, qui, a-t-il rappelé, a fait des études d'agronomie pour devenir ingénieur des eaux et forêts. Dans l'après-midi, celui-ci a visité la forêt domaniale de Lyons-la-Forêt (Eure) ainsi qu'une scierie à proximité.

Le matin, en visioconférence avec près de vingt représentants des organisations professionnels de sylviculture, publique ou privée, et des organismes d'État comme l'Inrae ou l'Office national des forêts, ainsi que la députée LREM du Nord, Anne-Laure Cattelot, auteur d'un rapport parlementaire, il a présenté une feuille de route pour préparer la filière au changement climatique.

« Investir aujourd'hui dans la forêt française, c'est agir pour le climat et pour le développement d'une économie verte et source d'emplois », a précisé le ministre qui voit dans ce plan « l'effort collectif le plus ambitieux depuis l'après-guerre ».

2 200 millions d'euros pour la forêt et pour la filière bois

Grâce au plan de relance, une enveloppe de 200 millions d'euros est consacrée à la filière sylvicole. La plus grosse partie, 150 millions, servira à régénérer ou reconstituer plus de 45 000 hectares de forêts, soit environ 50 millions d'arbres,



La feuille de route s'intéresse à l'amont : la plantation. ARCH. J. L. / « SO »

en tenant évidemment compte de la différence des sols et de l'impact du réchauffement climatique. Une somme de démarrage, selon Julien Denormandie, puisque, dans son rapport, Anne-Laure Cattelot évalue les besoins à 300 millions d'euros par an, pendant trente ans.

Une enveloppe de 5,5 millions d'euros doit également aider les pépiniéristes à augmenter leur capacité de production et à diversifier.

3 Assurer la promotion du bois comme ressource écologique

Si la feuille de route s'intéresse à l'amont (la plantation et l'entretien

des forêts), elle se penche aussi sur l'aval, à savoir l'utilisation du bois. Un appel à projet doté de 15 millions d'euros est lancé en vue de moderniser les scieries françaises.

De même, 5 millions d'euros vont être versés au Fonds bois et écomatériaux que gère la Banque publique d'investissement. L'objectif est d'augmenter la part du bois dans la construction où il joue un rôle essentiel de stockage du carbone.

Enfin, plus de 60 000 élèves, du primaire au lycée, iront visiter des forêts ou des scieries grâce à un plan de sensibilisation.

Benoît Lasserre